

CONVENTION DE STOCKHOLM

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Maison Internationale de l'Environnement 1
11-13, Chemin des Anémones
CH 1219 Châtelaine
Genève, Suisse
Tél: +41 (0) 22 917 8218
Télécopie: +41 (0) 22 917 8098
Mél: brs@brsmeas.org

Date: 22 mars 2016

Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur le projet de descriptif des risques sur le le projet de descriptif des risques pour l'acide pentadécafluorooctanoïque (PFOA, l'acide perfluorooctanoïque), ses sels et les composés apparentés au PFOA

Madame, Monsieur,

La onzième réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm s'est tenue du 19 au 23 octobre 2015, à Rome. Le rapport de la réunion (UNEP/POPS/POPRC.11/10) est disponible sur le site web de la Convention: www.pops.int/poprc11.

Conformément à la procédure prévue au paragraphe 3 de l'article 8 de la Convention, le Comité a appliqué les critères de sélection énoncés à l'annexe D de la Convention. Par décision POPRC-11/4, le Comité a décidé que les critères de sélection ont été remplis pour l'acide pentadécafluorooctanoïque (n ° CAS: 335-67-1, PFOA, l'acide perfluorooctanoïque) et convenu que le Comité devrait procéder à l'élaboration d'un profil de risque. Le Comité a en outre décidé que les questions relatives à l'inclusion des composés apparentés avec les PFOA qui se dégradent potentiellement en PFOA et l'inclusion de sels PFOA devraient être traitées dans l'élaboration du projet de profil de risque.

Conformément au paragraphe 4 (a) de l'article 8 de la Convention, le Comité a invité les parties et les observateurs à soumettre les informations requises à l'annexe E de la Convention et un groupe de travail intersessions a établi le projet de profil de risque ci-joint pour l'acide pentadécafluorooctanoïque (PFOA, l'acide perfluorooctanoïque), ses sels et ses composés apparentés au PFOA.

Vous êtes invité(e) à examiner le projet de descriptif des risques préparé et présenter vos commentaires au Comité d'étude des polluants organiques persistants, au plus tard **le 8 avril 2016**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : poprc@brsmeas.org et kei.ohno-woodall@brsmeas.org.

Destinataires: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm
Copie: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Mme Kei Ohno Woodall
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents sur support papier, n'hésitez pas à contacter Mme. Kei Ohno Woodall (courriel: kei.ohno-woodall@brsmeas.org; Tel.: +41 22 917 8201).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Rolph Payet
Secrétaire Exécutif